



## Economie

# Déclaration 2021 des revenus

Vous devez déclarer vos revenus 2021 avant le 8 juin sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou sur papier avant le 20 mai.

*Publié le 26 avril 2021*

### Vous avez des questions ?

Inutile de vous déplacer, toutes les réponses peuvent être faites à distance :

- par messagerie via votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- par téléphone : 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
- en prenant rdv sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) rubrique contact ou par téléphone

---

### Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

**La Mairie vous accueille :**  
du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

**Nous contacter :**  
04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/actus-agenda/fil-info-109.html>